



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 28 novembre 2024

N° d'affaire : 2024.RRGR.105

Protéger les jeunes forêts et le climat par une réduction du nombre de chevreuils jusqu'à atteindre un effectif supportable pour la forêt

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

La motion est retirée.

Berne, le 28 novembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général